

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE



ALLOCUTION DE Me ADAMA KAMARA
MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

CEREMONIE D'OUVERTURE DU SEMINAIRE
NATIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
SUR LA PROTECTION SOCIALE SENSIBLE AU
GENRE

Lundi 04 décembre 2023, à l'hôtel SEEN HOTEL du Plateau

- **Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant,**
- **Mesdames et messieurs les Représentants de l'Assemblée Nationale et du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel,**
- **Mesdames et messieurs les représentants des Ministères techniques,**
- **Madame la Directrice Régionale par intérim de ONU FEMMES,**
- **Madame la Représentante Résidente de ONU FEMMES en Côte d'Ivoire,**
- **Mesdames et messieurs les représentants des Agences du Système des Nations Unies,**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Centraux et Chefs de Services,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire,**
- **Mesdames et Messieurs du Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations d'employeurs, de travailleurs et de la Société civile,**
- **Chers Amis de la presse,**
- **Distingués invités,**

▪ **Mesdames et Messieurs,**

C'est un véritable plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture du séminaire national de renforcement des capacités sur la protection sociale sensible au genre, un thème si cher au **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara**, et qui s'inscrit dans sa vision 2030 pour « **UNE COTE D'IVOIRE SOLIDAIRE** ».

Parlant justement de protection sociale sensible au genre, je ne saurais entamer mon propos sans **rendre un vibrant hommage à l'une des plus illustres personnalités de notre pays** qui a fait de l'autonomisation et de la protection des droits des femmes, **un combat personnel**.

C'est bien cette femme de valeur et d'exception, **Madame Dominique OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire**, qui, **aux côtés du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, participe jour après jour, à **la construction d'une Côte d'Ivoire plus rayonnante** qui promeut le leadership et l'entreprenariat des femmes, **qui sont désormais inscrits dans le marbre de notre Constitution**.

Ses actions de haute portée sociale, réalisées à travers le **Fonds d'Appui aux Femmes de CI (FAFCI)**, dans toutes les régions de notre pays **avec une fréquence jamais égalée, ont permis de changer positivement le destin de nombreuses femmes. Pour toutes ces actions nous ne pouvons que lui dire Infiniment merci!**

J'associe à ces remerciements et à cet hommage **la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Madame Nassénéba TOURE**, qui au sein du Gouvernement conduit avec brio au quotidien, la politique nationale de promotion du genre et d'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

Je voudrais également, adresser mes remerciements à **Madame Florence RAES, Directrice régionale adjointe de ONU Femmes**, pour son soutien constant aux efforts du Gouvernement ivoirien en vue du développer, de façon durable et inclusive, le système national de protection sociale.

Permettez-moi ensuite de saluer l'engagement et la contribution de **Madame Antonia SODONON, représentante Résidente de ONU Femmes en Côte d'Ivoire**, ainsi que tous ses collaborateurs qui se sont mobilisé pour l'organisation de ce séminaire national qui réunit l'ensemble des acteurs internationaux et nationaux, **notamment les Institutions de la République, les ministères sectoriels concernés, le secteur privé, les organisations de travailleurs, la société civile et les agences du Système des Nations Unies.**

Chère Madame SODONON, vous avez su, grâce à vos initiatives, et avec nos dispositions favorables, **bâtir un partenariat constructif entre votre organisation et le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale**, dans la noble lutte que nous menons au quotidien, contre toutes les vulnérabilités auxquelles nos populations, notamment les plus pauvres, sont exposées.

Enfin, je voudrais exprimer ma sincère gratitude, à chacune et à chacun d'entre vous ici présents, venus participer à ce séminaire national de renforcement des capacités sur la protection sociale sensible au genre.

- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Depuis son accession à la magistrature suprême, la Protection Sociale, le **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara**, a fait de la protection sociale un des axes majeurs de sa politique gouvernementale.

Il s'agit pour le Chef de l'Etat et son Gouvernement, de réaliser un droit humain fondamental reconnu sur le plan international et régional, celui de répondre à l'engagement pris, dans le cadre de l'Agenda 2030, de « **ne laisser personne de côté** ».

Cette ambition, inscrite dans les plans nationaux de développement, s'est traduite **par le renforcement du système de protection sociale ivoirien, qui garantit désormais aux populations résidant en Côte d'Ivoire, notamment les plus vulnérables, des instruments de solidarité et de sécurité sociale.**

Au titre des réalisations majeures, l'on peut citer la mise en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU), le Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI), la Complémentaire des fonctionnaires et agents de l'Etat, les Filets Sociaux Productifs, et

de nombreuses actions sociales sectorielles tels que le programme national de distribution de kits scolaires et de construction de cantine scolaire, le Programme Electricité Pour Tous (PEPT), le projet d'Autonomisation des Femmes et le dividende démographique (SWEDD) en Côte d'Ivoire, et j'en passe.

Plus que quiconque, **le Président de la République**, sait qu'une nation ne peut se développer sans bâtir un système de protection sociale progressivement complet, cohérent, efficace, performant et inclusif, **qui renforce la résilience des ménages et des individus aux chocs.**

Ce niveau atteint est la conséquence des courageuses réformes mises en œuvre par le **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara**, dans le domaine de la protection sociale et la création d'un environnement de paix et de sécurité propice aux affaires, aux investissements, à l'emploi et la création de la richesse.

- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Les questions relatives à la protection sociale sensible au genre sont d'actualité en raison de leur récurrence dans les débats sur l'égalité des droits, en particulier dans le domaine de la protection sociale, et méritent qu'on y accorde une attention particulière.

Alors que ces questions résonnent chaque jour, **l'Organisation internationale du travail (OIT) révèle dans un rapport paru en 2021 que moins de la moitié (46,9 %) de la population mondiale bénéficie d'au moins une prestation de protection sociale.** Mais ce pourcentage masque d'importantes disparités entre les régions. **En Afrique, ce taux de couverture qui se situe à 17,4 %, occulte les disparités basées sur le genre.**

En Côte d'Ivoire, il est notable de signaler, qu'au cours de la dernière décennie, sous la haute vision du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara**, de remarquables avancées ont été enregistrées, à travers les programmes initiés par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) et du Programme Social du Gouvernement (PSGouv). On peut citer, entre autres, les projets suivants :

- l'instauration dans le cadre de la réforme du système des pensions publique et privé intervenue en 2012, **d'une pension de conjoint survivant avec les mêmes conditionnalités pour les hommes et les femmes ;**
- l'institution du Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI), **ouvert également aux femmes exerçant dans le secteur informel**, avec des garanties contre les risques de vieillesse, de maternité, de maladie ou d'accident ;
- **les efforts de priorisation des femmes dans le Projet des Filets Sociaux Productifs où celles-ci sont désignées comme récipiendaires des allocations versées au sein des**

ménages bénéficiaires. **En zone urbaine, 60,1% des ménages** des localités de démarrage ont identifié des femmes comme récipiendaires ;

- **le projet SWEDD qui permet à des milliers de jeunes filles et de femmes d’être prises en charge** à travers des actions de sensibilisation et d’octroi de financements pour la réalisation d’activités génératrices de revenu ;

Enfin, **les principes de l'égalité entre les sexes, de l'autonomisation des femmes et de la non-discrimination dans l'emploi, ainsi que de l'accès aux ressources et de leur contrôle sont consacrés par la Constitution de la République de Côte d'Ivoire** qui offre un environnement juridique favorable à la promotion de la femme.

- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Même si un nombre important de stratégies nationales reconnaissent les risques et les vulnérabilités liés au genre et leurs ont adressé des actions spécifiques, **il importe de renforcer en permanence les capacités en la matière, des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des politiques et programmes de la protection sociale.**

Et le séminaire qui nous réunit ce jour concourt à l’atteinte de cet objectif !

Il importe de relever que les systèmes de protection sociale sensibles au genre fournissent une couverture tout au long de la vie, incluent des mécanismes d'assurance sociale (contributifs) et d'assistance sociale (non contributifs), et établissent des synergies avec les services publics et les infrastructures durables.

A l'issue de ce séminaire organisé conjointement avec ONU Femmes, j'escompte que les participants issus des différentes structures conviées, seront désormais outillés pour guider l'élaboration des politiques sensibles au genre à moyen et long terme, de réaliser une évaluation des risques et vulnérabilités, un examen des forces et des faiblesses des mécanismes de protection sociale existants, et à définir des priorités pour renforcer leur disponibilité et leur efficacité.

C'est pourquoi je me félicite, une nouvelle fois, de la tenue de ce séminaire national et voudrais réitérer mes remerciements à ONU Femmes.

C'est sur ces mots d'encouragements que je déclare ouvert ce « **séminaire national de renforcement des capacités sur la protection sociale sensible au genre** », en souhaitant plein succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.